



**COMMUNE DE ROZIER EN DONZY**  
**Département de la Loire**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 20 mars 2024**

<b>Membres :</b> - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 14 - présents : 13 - votants : 13  <b>Convocation en date du :</b> 08 mars 2024  <b>Affichée le :</b> 08 mars 2024	Le vingt mars deux Mil vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.  <b>Présents :</b> BABEL Anne, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, GAY Arlette, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne  <b>Absents excusés :</b> BANCEL Béatrice  <b>Secrétaire de séance élu :</b> FORISSIER Johan
<b>N° 2024D210</b>	<b>FININDEV : CONTRAT D'ASSISTANCE OBSERVATOIRE FISCAL</b>

Monsieur le Maire rappelle que la Commune a signé un contrat d'assistance téléphonique pour les produits logiciels (Taxe habitation, taxe foncière, fichiers fonciers du cadastre, cotisation foncière des entreprises, états fiscaux) ayant pour objet de mettre à disposition une permanence téléphonique lors d'une difficulté d'exploitation sur les produits logiciels.

La convention étant arrivée à échéance, il convient donc de la renouveler pour une durée d'un an par tacite reconduction dans la limite de 3 ans, soit le 31/12/2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**APPROUVE** le contrat d'assistance d'observatoire fiscal à intervenir avec la société FININDEV, telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

**AUTORISE** M. le Maire à signer cette convention et toutes pièces s'y rapportant.

Le Secrétaire de Séance  
Johan FORISSIER

ROZIER EN DONZY, le 25/03/2024  
Signé : le Maire, Didier BERNE